



Classements et classifications des bibliothèques avant la Révolution

Patrick Latour

► **To cite this version:**

Patrick Latour. Classements et classifications des bibliothèques avant la Révolution. 2008. halshs-00366974

HAL Id: halshs-00366974

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00366974>

Preprint submitted on 10 Mar 2009

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Centre de recherches historiques de l'Ouest (CERHIO-UMR CNRS 6258)

Site d'Angers

Séminaire ALMA 2008-2009 : Les raisons classificatoires

Séance du 20 novembre 2008

Classements et classifications des bibliothèques avant la Révolution

Patrick Latour

(Bibliothèque Mazarine)

Dans son *Advis pour dresser une bibliothèque* (1627), Gabriel Naudé, alors bibliothécaire du président de Mesme, avait préconisé un ordre strict, sans lequel « tel amas de livres que ce peut estre, fust-il de cinquante mille volumes, ne méritoit pas le nom de Bibliothèque ».

Mais de quel ordre parle-t-on : ordre physique ? Ordre intellectuel ? Car la bibliothèque a une signification plurielle, à la fois regroupement physique (lieu, qu'il s'agisse, à l'origine du rayonnage ou du coffre, puis du bâtiment) et intellectuel (une collection) soit, selon la belle expression de Christian Jacob, une « topographie de textes à parcourir, méditer, commenter, éditer ». Mais même un classement – qui serait plutôt physique –, suppose une classification intellectuelle et tout notre propos, comme d'ailleurs une grande part du travail de générations de bibliothécaires, réside dans la tension existant entre ces deux notions. Et comment traduire une classification en classement, à la fois à l'échelle 1/1, celle de la réalité physique et aux différentes échelles qui permettent de maîtriser cet espace et cette accumulation : par des ouvrages théoriques (bibliographie) ? Des instruments pratiques de repérage : catalogues (à ne pas confondre avec les inventaires) ? Par le décor de la bibliothèque ou la cotation des documents ?

Dans les deux cas, il est nécessaire de prendre en compte le contexte : si, a priori, la classification est purement intellectuelle, elle n'en demeure pas moins liée aux cadres mentaux de l'époque ; quant au classement physique, il est évidemment lié aux réalités matérielles (taille des bibliothèques, aménagement des lieux et forme des livres) et aux buts poursuivis par les possesseurs de bibliothèques (inventaire administratif ou scientifique). De même il faut prendre en compte la conception intellectuelle même de la bibliothèque, ce qu'elle est ou représente au-delà d'un regroupement de livres, quelle que soit leur forme ; de quel monde elle est l'abrége ?

Depuis l'origine, on constate une recherche permanente d'un ordre combinant les deux aspects mais la tension entre ordre intellectuel et ordre physique peut être intenable dès que l'ouvrage couvre plusieurs champs du savoir et, surtout, lorsque la collection s'accroît de manière importante.

De l'Antiquité à la Renaissance

Si le classement des tablettes d'argiles des bibliothèques sumériennes ou des rouleaux des bibliothèques grecques nous reste inconnu, l'existence de listes méthodiques comme celle de théories organisatrices du savoir sont autant d'indices de l'usage de classifications. En ce qui concerne, la bibliothèque d'Alexandrie, archétype des bibliothèques antiques, il semble que les rouleaux (500 000 au temps de Ptolémée II Philadelphe) étaient classés par genre dans des niches le long du *péripatos* du Musée. Dans cette hypothèse, les Tables (*Pinakes*) dressées par Callimaque de Cyrène constitueraient à la fois un catalogue méthodique et un inventaire topographique de la bibliothèque, les œuvres étant classées selon de grandes rubriques – l'épopée, la rhétorique, les philosophes, les historiens, les médecins, la poésie et ses différents genres, etc. –, à l'intérieur desquelles les auteurs sont énumérés par ordre alphabétique. Les seules « innovations » des bibliothèques romaines par rapport au modèle alexandrin semblent avoir été une distinction entre ouvrages grecs et latins, et l'ajout, pour un meilleur repérage, de médaillons ou de bustes d'auteurs au dessus des étagères contenant leurs œuvres en rouleaux.

L'effacement, au haut Moyen Âge, du modèle de la bibliothèque classique au profit de celui d'une bibliothèque chrétienne – jusqu'à faire de *bibliotheca* le synonyme d'une série partielle ou complète des livres de l'Écriture sainte –, comme la généralisation du *codex*, ont pour conséquence de réduire considérablement la taille des bibliothèques impliquant, *ipso facto*, une moins grande nécessité de les classer autrement que par l'usage qui est fait des œuvres, des copies d'un même ouvrage pouvant alors se trouver en divers lieux, qu'il s'agisse de la sacristie, du réfectoire, de l'école, du Trésor, du *scriptorium* ou du *studium*, etc. À ce classement, se superpose, lorsque l'importance de la collection le justifie, celui, plus méthodique, qui rapproche les copies et exégèses d'un même texte et/ou d'un même auteur ou les ouvrages de même nature. En revanche, la classification des sciences proposée par Boèce et reprise notamment par Cassiodore, Isidore de Séville ou Raban Maur, reste purement théorique et ne semble jouer aucun rôle classificatoire dans les bibliothèques.

L'essor de l'Université et les nouvelles conditions de production des manuscrits sont à l'origine, à partir du XIII^e siècle, d'une part d'une réflexion théorique sur les classifications, d'autre part de l'accroissement des fonds existant et de la création de nouveaux types de bibliothèques adoptant des classements adaptés à leur finalité particulière : distinction des ouvrages en latin de

ceux en langue vulgaire ; ajout, aux divisions utilisées jusque là, des facultés (théologie, droit et médecine) pour les bibliothèques universitaires ; amoindrissement des catégories proprement religieuses au profit de nouvelles divisions concernant les savoirs narratifs, historiques ou littéraires pour les bibliothèques princières ou nobiliaires, etc. L'absence de véritable catalogue, au sens moderne du terme – employé pour les livres qu'à partir du XV^e siècle –, est palliée par des systèmes de cotations topographiques indiquant le rang de l'ouvrage sur une tablette dans un lieu donné et, surtout par des techniques mémorielles semblables à celles mises en œuvre dans la mémorisation des œuvres (*machina memorialis*), en partie facilitées par l'usage d'artefacts aujourd'hui disparus, comme le mobilier ou le décor même de l'ouvrage (reliure ou illustration).

Les XVI^e-XVIII^e siècles

L'apparition du livre imprimé à la fin du XV^e siècle, qui multiplie le nombre d'ouvrages – et donc la taille des bibliothèques –, se conjugue avec de nombreuses réflexions sur l'organisation du monde et du savoir. Ces évolutions ont pour conséquence la multiplication des systèmes de classement « physique » – on distingue ainsi de plus en plus les formats et les langues, puis, à la fin du siècle, les manuscrits des imprimés – et à la véritable naissance des classifications intellectuelles, à l'œuvre dans ces « bibliothèques » particulières que sont les bibliographies naissantes (Conrad Gesner, Antoine du Verdier, François de La Croix du Maine, etc.) mais aussi dans des projets tels que les « cent buffets », ordonnés en sept ordres et contenant un total de dix mille ouvrages, de La Croix du Maine.

C'est seulement au XVII^e siècle que les théories classificatoires et les usages de classement se rencontrèrent réellement – d'Arios Montano pour la Bibliothèque de l'Escorial à Gabriel Naudé pour la Mazarine ou à Leibnitz pour la bibliothèque de Wolfenbüttel –, du fait de la constitution de bibliothèques dont la taille et la destination plus ou moins publique imposaient de nouvelles règles. Pour autant, toutes les bibliothèques n'innovaient pas ; ainsi, nombre d'entre elles, comme dans la Rome antique, repéraient les tablettes ou travées consacrées à un auteur ou une matière par le décor, buste, médaillon ou allégorie ; d'autres privilégiaient un repérage visuel des reliures.

Le dix-huitième siècle, siècle de l'Encyclopédisme et de la classification (qu'on songe ici à Buffon, à Linné...) voit la mise en place d'un système de classement, dit « des libraires », répartissant les ouvrages en cinq classes principales – Théologie, Jurisprudence, Sciences et arts, Belles-Lettres et Histoire –, subdivisées en de nombreuses sous-classes, qui n'est en fait que la mise en forme de la réflexion, commencée avec Naudé (en fait, bien en amont) autour des « facultés ». Il s'inspire également, ou au moins cousine, avec le système de classification adopté à la Bibliothèque royale à la fin du XVII^e siècle par Nicolas Clément selon trois niveaux : au premier, cinq grands

domaines – Religion, Droit, Histoire, Sciences et art, Littérature –, au second, 23 divisions (lettres A à Z), au troisième enfin une suite séquentielle de numéros. L'utilisation de ce système par les libraires pour la rédaction des catalogues de vente qui se multiplient au XVIII^e siècle et par tous les historiens du livre depuis, en a assuré la diffusion et peut ou a pu faire croire, à tort, à une uniformisation des systèmes de classement : il n'en est rien et ce système est bien plutôt un « lit de Procuste où l'on couche de force tout cabinet ou bibliothèque quel qu'ait pu être l'esprit ayant présidé à sa constitution¹ » selon la belle image de Jean Viardot. En effet, qu'elles conservent un système de classement de type médiéval comme la bibliothèque des Jacobins à Paris ou qu'elles adoptent un classement propre comme la bibliothèque de Pierre Adamoli à Lyon, les bibliothèques continuent à être classées de manière très disparate.

L'exemple de la Bibliothèque Mazarine, de Naudé à la Révolution

Si Gabriel Naudé a rédigé le catalogue de la collection Descordes – achetée en bloc par Mazarin en 1643 et constituant le socle originel de la Bibliothèque Mazarine –, en classant les méthodiquement les ouvrages, il n'a pas, par manque de temps ou conviction, rédigé de catalogue pour la bibliothèque qu'il a constituée de 1643 à 1649 pour le cardinal. Nous ne disposons en effet que d'un inventaire partiel – pour les années 1643 et 1644 – des entrées, classées chronologiquement et par format. Pour autant, les ouvrages étaient classés méthodiquement sur les tablettes des différentes salles de la bibliothèque, comme en témoigne la description de la bibliothèque faite par Naudé lui-même dans la *Remise de la bibliothèque de Monseigneur le Cardinal Mazarin... entre les mains de Monsieur Tubeuf*.

Si l'on excepte l'inventaire rédigé à la demande de Colbert après la mort de Mazarin, le premier catalogue de la Bibliothèque Mazarine est, en fait, celui qui fut terminé vers 1680, quelques années avant la réouverture de la bibliothèque dans les bâtiments du Collège des Quatre-Nations. Catalogue double, il comprend une partie méthodique, simple inventaire des livres dans l'ordre qu'ils occupent sur les tablettes, et une partie alphabétique, formée de huit volumes in-folio constitués en fait par le catalogue imprimé de la Bodléienne, interfolié pour recevoir les compléments et ajouts. Nommé bibliothécaire en 1722, l'abbé Pierre Desmarais s'attela à la modernisation de la bibliothèque : il commença par s'occuper du classement « physique » puis il envisagea la refonte du catalogue de la Bibliothèque Mazarine, qu'il estimait peu satisfaisant. Procédant à une réforme de fond, il substitua au système de cote jusque-là en usage un système attribuant à chaque format, une séquence numérique (ainsi, les in-folio avaient les numéros compris

¹ J. Viardot, « Naissance de la bibliophilie : les cabinets de livres rares », dans *Histoire des bibliothèques*, t. 2, *Les bibliothèques sous l'Ancien Régime, 1530-1789*, Paris, 1998, p. 269-289

entre 1 et 9999, les in-4° entre 10001 et 19999 et les in-8° les numéros suivants), subdivisée elle-même selon les différentes « classes » méthodiques. Puis il entreprit de relever les références exactes de chaque ouvrage au dos de cartes à jouer, et à partir de cet instrument unique, il entreprit la rédaction d'un catalogue méthodique par les ouvrages d'histoire, mais bien que conscient qu'il « serait à souhaiter que toutes les divisions des autres sciences fussent classées dans le même ordre et ajoutées à ce catalogue », il s'interrompit « pour [s'] occuper du catalogue alphabétique, qui [lui] paraissait presser davantage ». Les dix années de travail (1741-1751) nécessaires à la rédaction du monumental catalogue alphabétique des auteurs en trente-huit volumes, complété d'un répertoire méthodique en huit volumes, trouvèrent leur justification dans l'usage constant que la bibliothèque fit de ce catalogue jusqu'à la fin du XIX^e siècle, lorsque les accroissements dus aux saisies révolutionnaires et aux achats nécessitèrent de repenser le système de classement : abandon de la correspondance entre classement méthodique et rangement physique pour privilégier, à l'intérieur de chaque format, l'ordre d'arrivée.